

Programme START : Reprise

RESEAU ENTREPRENDRE NORD

Présentation du dispositif

Le programme START : Reprise de Réseau Entreprendre Nord aide au développement pour les repreneurs d'entreprise.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le programme START Reprise s'adresse aux repreneurs d'entreprise implantés dans la métropole de Lille.

— Critères d'éligibilité

Le porteur de projet doit répondre aux critères suivants :

- créer 5 à 6 emplois sur 3 à 5 ans,
- avoir son siège social basé sur la métropole de Lille.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le programme START : Reprise est un soutien financier sous forme de prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, accordé à la personne, compris entre 15 000 et 50 000 €.

Le programme START : Reprise c'est aussi un accompagnement :

- individuel par un chef d'entreprise expérimenté,
- entre pairs (clubs d'entrepreneurs, formations, etc),
- par la mise en réseau locale, nationale et internationale.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les porteurs de projet doivent se rapprocher du Réseau Entreprendre Nord ou prendre contact par l'intermédiaire du

[formulaire de contact en ligne.](#)

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - › Repreneur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE NORD

- Parc Scientifique de la Haute Borne
26, rue Haddock Parc Scientifique de la Haute Borne
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
Téléphone : 03 20 66 14 60
E-mail : nord@reseau-entreprendre.org

Déposer son dossier

- <https://www.reseau-entreprendre.org/nord/contact/>